

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 13 décembre 2016

Équipement culturel

Salle Guy Ropartz**Inauguration le samedi 17 décembre 2016 de 14 h à 19 h****Sommaire**

- Communiqué de presse :
Une ambition renouvelée pour un équipement culturel en proximité
- Le programme de l'opération de rénovation
- Un nouveau projet pour la salle

Interlocuteurs

Benoît Careil,
*adjoint à la Maire
délégué à la culture*

Emmanuelle Rousset,
*adjointe à la Maire
déléguée aux quartiers Maurepas,
Long-Champs, Beaulieu,
Jeanne d'Arc et la Bellangerais*

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Mardi 13 décembre 2016

Salle Guy Ropartz

Une ambition renouvelée pour un équipement culturel en proximité

Inauguration le samedi 17 décembre 2016 de 14 h à 19 h
Ouverture de la salle le lundi 2 janvier 2017

De septembre 2015 à septembre 2016, la Ville de Rennes a entrepris des travaux d'extension et de rénovation à la salle Guy Ropartz. Cette réhabilitation a également été l'occasion de renouveler le projet culturel de l'équipement.

Le nouveau projet s'appuie sur les enseignements tirés des États Généraux de la Culture et notamment le besoin important qui s'y est exprimé de lieux de création, de travail et d'expérimentation pour les artistes, à côté des lieux de programmation existant par ailleurs. Il croise également le souhait de la Ville de favoriser le partage des espaces, afin que le plus grand nombre d'acteurs puissent en profiter, tout comme la volonté d'en faire des lieux d'hospitalité pour les initiatives culturelles des habitants et des associations œuvrant en proximité. Un travail avec plusieurs acteurs culturels et du quartier a été mené en 2016 pour créer les conditions de réussite de ces deux objectifs.

Une rénovation fonctionnelle

Ancien gymnase scolaire construit en 1964, la salle Guy Ropartz a été reconvertie en 2005 par la Ville de Rennes en salle de spectacles visant l'accueil de projets culturels variés. Du fait des transformations urbaines et de l'arrivée de la ligne b du métro à proximité immédiate de la salle, celle-ci se trouve désormais au cœur du quartier redessiné.

Les travaux de rénovation et d'extension dans la salle Guy Ropartz engagés en 2015 et achevés en 2016 ont permis :

- l'agrandissement de l'accueil ;
- la mise à disposition d'un hall dédié aux échanges et à la convivialité ;
- la création d'une salle de répétition indépendante de 80 m² ;
- la mise en œuvre d'un espace de stockage de 70 m² dédié au matériel scénique ;
- la création de bureaux.

Une gouvernance partagée avec les acteurs rennais et du quartier

Cette réhabilitation a également été l'occasion de renouveler le projet culturel de l'équipement. Située en plein cœur du quartier de Maurepas, la salle de spectacle Guy Ropartz est devenue au fil des années un lieu de découvertes et de créations artistiques incontournable à Rennes. Elle est aussi un équipement culturel de proximité, ouvert à tous les habitants pour leurs projets.

C'est dans cette perspective d'ouvrir l'équipement sur le quartier que la Ville de Rennes a fait le choix de partager la coordination et le choix des activités qui se dérouleront dans ce lieu avec différents acteurs culturels, artistiques et du quartier. Aussi, une nouvelle forme d'animation et de programmation a été proposée par la Ville - ni direction artistique, ni régie directe par la Ville – qui a mis en place un comité de gouvernance composé de trois acteurs culturels, de trois acteurs du quartier et de représentants de la Direction de Quartier et de la Direction de la Culture. Le comité de gouvernance sera renouvelé tous les deux ans, sur appel à candidatures.

Trois missions définies

Trois missions ont été définies pour la salle Guy Ropartz :

- l'accueil de résidences de création ;
- l'accueil de projets culturels et artistiques élaborés avec les structures et les habitants du quartier ;
- l'accueil de spectacles en diffusion.

Les membres du comité de gouvernance co-construisent la programmation de la salle. Chaque membre du comité peut proposer des projets qui lui ont été soumis en lien ou en dehors de son activité. La Ville de Rennes, en tant que membre et coordinateur du comité de gouvernance, a également la possibilité de proposer des projets qui lui ont été déposés.

Pratique

→ **Inauguration de la salle Guy Ropartz le samedi 17 décembre de 14 h à 19 h**

Au programme : expositions, spectacle, déambulations, visites insolites, théâtre d'objet et goûter.

Le programme de l'opération de rénovation

Ancien gymnase scolaire construit en 1964 par Labesse & Associés, la salle Guy Ropartz a été reconvertie en 2005 par la Ville de Rennes en salle de spectacles visant l'accueil de projets culturels variés (théâtre, danse, concerts).

Le projet de réhabilitation de la salle a consisté à procéder à une extension de la salle afin de répondre aux besoins suivants :

- Améliorer l'identification de la salle depuis la rue et créer une façade culturelle attractive et exprimant la fonction de l'équipement. L'architecture développée devant permettre d'accompagner le projet de renouvellement urbain d'un quartier en pleine mutation.
- Créer une entrée sur la rue Guy Ropartz, à proximité immédiate de la future station de métro Gayeulles (ligne b) et un espace d'accueil et de convivialité agrandi (environ 145 m²).
- Concevoir une salle de répétition indépendante d'environ 80 m², permettant la création, la répétition de spectacles pour les artistes et les compagnies en résidences.
- Équiper la salle d'un espace de stockage d'environ 70 m², dédié au matériel scénique, avec des sous-espaces atelier et vestiaires pour le personnel.
- Créer un espace «bureaux» à l'emplacement de l'ancien hall d'entrée en façade est. la zone a été réaménagée et propose deux bureaux doubles, une salle de réunion et des sanitaires pour les compagnies.
- Proposer des sanitaires extérieurs en façade est.

Par ailleurs, des travaux de réfection de la toiture ont été réalisés, ainsi que des travaux de maintenance et de mise aux normes sur le bâti préexistant.

Chiffres clés :

→ 12 mois de travaux (septembre 2015 – septembre 2016)

→ surfaces : extension > 507 m²
 restructuration > 148 m²
 travaux de maintenance et de mise aux normes > 765 m²
 espaces extérieurs > 1 050 m²

→ Coût de l'opération : 1 500 000 TTC (dont 1 290 000 € TTC pour le coût des travaux sur bâtiment)

→ Réouverture de l'équipement : lundi 2 janvier 2017

Un nouveau projet pour la salle

Toute l'année, la salle Guy Ropartz accueillera trois types de projets :

- des **résidences de création artistique**, qui permettent aux artistes de travailler leurs nouveaux spectacles avant leur diffusion ;
- des **projets culturels et artistiques** en lien avec les habitants et/ou les structures du quartier ;
- des **spectacles proposés par des festivals et des structures culturelles** rennaises.

Particulièrement approprié pour le spectacle vivant, le lieu pourra accueillir de nombreuses disciplines ou esthétiques à l'exception des musiques amplifiées pour des raisons d'isolation phonique. La relation avec les habitants et les structures du quartier est fondamentale dans le projet de la salle. Cette relation se construira avec le temps grâce notamment à la présence de représentants du quartier dans le comité d'accueil des projets.

Un Comité d'accueil des projets

Un comité de gouvernance, nommé "Comité d'accueil des projets", définit la programmation de la salle. Composé de représentants du quartier (le Centre social de Maurepas, la Maison de quartier de la Bellangerais, le Cercle Paul Bert)), de représentants artistiques (*Rue des livres*, la *MJC La Paillette*, *Le Joli collectif de Hédé*) et de la Ville de Rennes (Direction Culture et Direction de quartier), il a pour mission de construire la programmation de la salle. Ce comité de gouvernance sera renouvelé tous les deux ans, sur appel à candidatures. Le prochain renouvellement aura lieu en juin 2018.

Le comité d'accueil des projets a la responsabilité de déterminer les projets qui seront accueillis dans la salle, au regard des critères établis dans la charte de fonctionnement. Il veille à la diversité des projets accueillis, à leur lien au quartier, à la pertinence au regard du parcours des artistes. Il propose également l'affectation de l'enveloppe dédiée, à savoir 120 000 €, étant entendu que ces subventions de la Ville seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil municipal.

Une charte de fonctionnement

Une charte de fonctionnement a été établie en juin 2016. Au-delà du mode de gouvernance et des engagements des membres du Comité d'accueil des projets, cette charte décrit les modalités d'utilisation et de réservation du hall et les modalités de construction du programme culturel dans les autres espaces de la salle Guy Ropartz (critères pour les résidences, pour les accueils en diffusion, etc.).